

# Publication de la synthèse du pré-rapport de fusion

---

Les autorités communales des quatre communes informent que la synthèse du pré-rapport de fusion est désormais disponible sur le site dédié. La synthèse a été présentée aux membres du comité de pilotage du projet réuni le 26 août. Le COPIL prend acte des résultats des travaux et transmettra le dossier aux futurs Conseils municipaux.

## **Une consultation des partis avant de préavisier**

Comme il était prévu depuis le lancement du processus, les Conseils municipaux vont maintenant transmettre la synthèse aux représentants des partis politiques des différentes communes. L'objectif est de pouvoir entendre les positions de ceux-ci. Cette étape permettra un dernier tour de table avec tous les représentants des partis politiques avant que les Exécutifs ne donnent leur recommandation concernant la continuité du processus (décembre 2020).

## **La passation du projet aux nouveaux Conseils**

Dès 2021, le dossier sera alors transmis en l'état aux futurs Conseils municipaux qui décideront de la suite à donner au projet lors de la législature 2021-24.

Une communication sera faite en mois décembre dès que les recommandations des communes seront connues.

[Consulter les documents](#)